



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens: [Publication](#) [NBB.stat](#) [Information générale](#)

2018: Le revenu disponible des ménages progresse à un rythme moins soutenu qu'en 2017 et le taux d'épargne recule, dans les trois régions

- **L'augmentation du revenu disponible des ménages s'est établie à + 3,2 % en Flandre, et à + 3,1 % en Wallonie et à Bruxelles.**
- **La consommation finale des ménages a crû plus rapidement que le revenu des ménages, si bien que le taux d'épargne a reculé dans les trois régions, davantage à Bruxelles et en Wallonie, qu'en Flandre.**

Le revenu disponible des ménages a progressé dans les trois régions

En 2018, le revenu disponible (en terme nominal) a augmenté dans les trois régions à un rythme quasiment identique, de 3,1% à Bruxelles et en Wallonie et de 3,2 % en Flandre. Cette évolution favorable correspond néanmoins à un ralentissement par rapport à l'année précédente, en particulier pour la Flandre et la Wallonie (-0,8 point de pourcentage et -1,0 point de pourcentage) qui avaient enregistré, en 2017, leur plus forte progression depuis 2008.

Le revenu disponible net par habitant se situe à un niveau quasiment identique en Wallonie et à Bruxelles (respectivement € 19.368 et € 19.363). En Flandre, il s'élève à € 22.575, soit un niveau de 17% supérieur à celui des deux autres régions.

Les dépenses de consommation finale des ménages ont augmenté de manière plus soutenue à Bruxelles, qu'en Wallonie ou en Flandre

En 2018, les dépenses de consommation finale des ménages (en terme nominal) ont augmenté de 4,8 % à Bruxelles, de 4,4 % en Wallonie et de 3,7 % en Flandre. Par rapport à 2017, la croissance s'est renforcée en Wallonie (+0,4 point de pourcentage) et en Flandre (+0,1 point de pourcentage), tandis qu'elle s'est stabilisée à un niveau relativement haut à Bruxelles (+0,0 point de pourcentage).

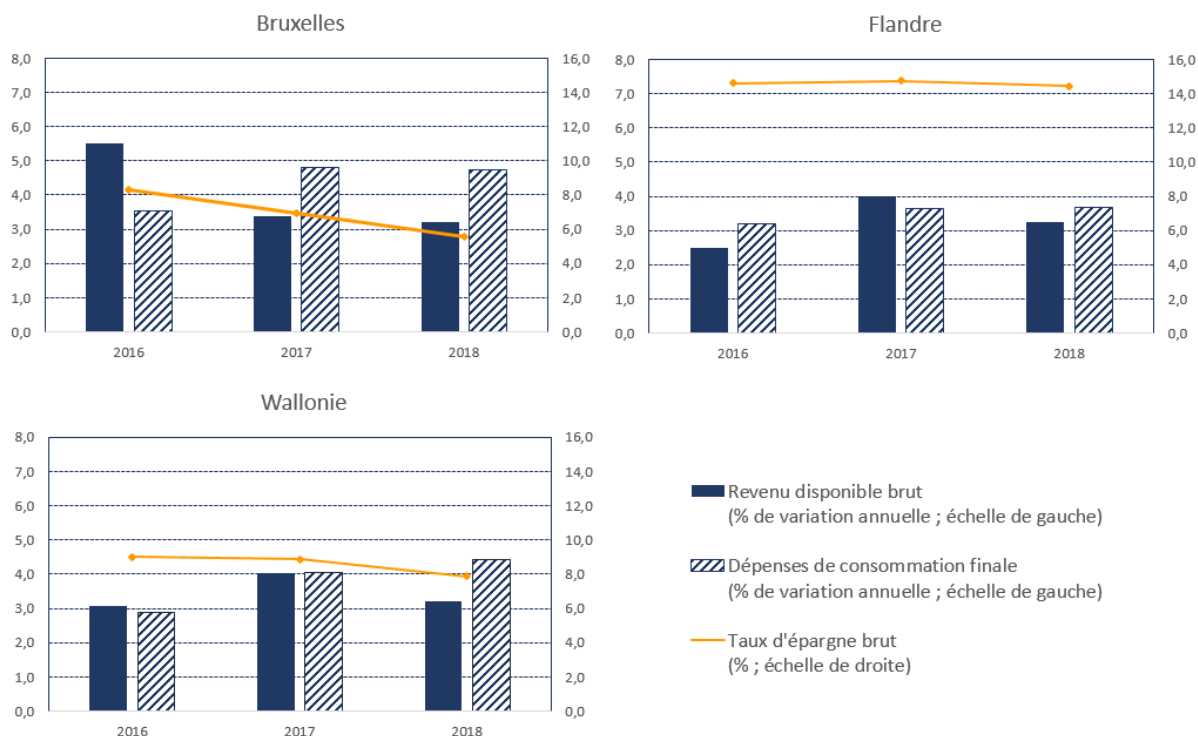
Quatre grands postes de dépenses ont significativement contribué à ces tendances, et ce dans les trois régions : les produits alimentaires, les loyers imputés, l'énergie et les restaurants et cafés. Au niveau des spécificités régionales, on relève à Bruxelles une contribution négative des dépenses dans les appareils audiovisuels, informatiques et les biens durables pour loisirs. En Flandre, la contribution des dépenses en soins hospitaliers est moins importante que dans les deux autres régions. Enfin, en Wallonie, la contribution des loyers réellement payés et des services récréatifs et culturels est significativement moins élevée qu'en Flandre et à Bruxelles.

Le taux d'épargne s'est replié dans les trois régions, mais la baisse a été moins marquée en Flandre

En 2018, dans les trois régions, les dépenses de consommation finale ont progressé plus vivement que le revenu disponible brut, entraînant une contraction du taux d'épargne brut des ménages. Ce repli a cependant été plus marqué à Bruxelles (-1,3 point de pourcentage) et en Wallonie (-1,0 point de pourcentage) qu'en Flandre (-0,3 point de pourcentage) car on a observé dans ces deux premières régions une augmentation relative de la consommation finale des ménages plus importante.

La hiérarchie des taux d'épargne entre les régions n'a pas été bousculée par rapport à l'année précédente : le taux d'épargne brut des ménages flamands (14,4%) demeure largement supérieur à celui des Wallons (7,9%), lui-même plus élevé que celui des Bruxellois (5,6%).

REVENU DISPONIBLE BRUT, DÉPENSES DE CONSOMMATION FINALE ET TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES¹, EN TERME NOMINAL, PAR RÉGION



Source : ICN.

¹ Voir la note technique ci-dessous.

Les tableaux présentés ci-dessous reprennent, par région, pour les trois dernières années disponibles, les variables-clés des comptes des ménages ainsi que les dépenses de consommation finale par secteur institutionnel, dans leur totalité et par habitant, ventilées selon le lieu de domicile. Les résultats complets pour la période 1995 à 2018 sont disponibles sur le site internet de la Banque, en consultant la base de données statistiques NBB.Stat.

Note technique

Revenu primaire

Le revenu primaire correspond au revenu que les entités résidentes perçoivent pour leur participation directe au processus de production et au revenu que le propriétaire d'un actif financier perçoit pour la fourniture de moyens. Pour les ménages, il se compose de la rémunération des salariés, du revenu mixte des indépendants, de l'excédent d'exploitation ainsi que du revenu de l'épargne et du revenu de placements dont sont retranchés les paiements pour la prise en fermage de terrains et les intérêts sur les crédits à la consommation et sur les crédits hypothécaires.

Revenu disponible

Le revenu disponible net correspond au revenu primaire augmenté des prestations sociales et des indemnités d'assurance-dommages et diminué des primes sociales, des impôts et des primes d'assurance. Le passage des valeurs nettes aux brutes s'effectue en ajoutant au montant précédemment obtenu la consommation de capital fixe (dépréciation de la valeur des actifs).

L'épargne brute et le taux d'épargne brut

L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous forme de consommation finale. Le taux d'épargne brut est défini comme le rapport entre l'épargne brute et le revenu disponible brut préalablement ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

Dépenses de consommation finale

Les dépenses de consommation finale comprennent les dépenses effectivement réalisées par les ménages, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) pour acquérir des biens et des services destinés à satisfaire les besoins de consommation individuels ou collectifs.

VARIABLES-CLÉS DES COMPTES REGIONAUX VENTILÉES SELON LE LIEU DE DOMICILE

	Chiffres absolus (millions €)	Part de chaque région dans le total national (pourcentages)	Evolution par rapport à l'année précédente (pourcentages)			Taux de croissance annuel moyen
	2018	2018	2016	2017	2018	2009-2018
Totaux (selon le lieu de domicile)						
Revenu primaire, net¹						
Bruxelles	28 608,5	9,5	3,6	3,3	3,4	2,7
Flandre	187 861,4	62,7	1,0	3,8	3,0	2,3
Wallonie	83 230,5	27,8	1,3	3,8	2,7	2,2
Belgique	299 700,4	100,0	1,3	3,7	2,9	2,3
Revenu disponible, net¹						
Bruxelles	23 306,3	9,6	5,9	3,4	3,1	2,6
Flandre	148 338,0	61,3	2,5	4,0	3,2	2,3
Wallonie	70 288,6	29,1	3,2	4,1	3,1	2,3
Belgique	241 932,9	100,0	3,1	4,0	3,2	2,3
Revenu disponible, brut						
Bruxelles	25 406,8	9,7	5,5	3,4	3,2	2,6
Flandre	160 655,3	61,5	2,5	4,0	3,2	2,3
Wallonie	75 110,3	28,8	3,1	4,0	3,2	2,3
Belgique	261 172,4	100,0	2,9	3,9	3,2	2,3
Dépenses de consommation finale des ménages¹						
Bruxelles	24 278,5	10,4	3,5	4,8	4,8	3,4
Flandre	139 291,5	59,7	3,2	3,6	3,7	3,5
Wallonie	69 909,9	29,9	2,9	4,0	4,4	2,8
Belgique	233 479,9	100,0	3,1	3,9	4,0	3,3
Dépenses de consommation finale des administrations publiques						
Bruxelles	11 157,5	10,5	1,9	1,7	3,9	3,1
Flandre	60 668,2	57,3	2,1	2,6	2,9	2,6
Wallonie	34 029,1	32,1	0,8	2,3	3,9	2,5
Belgique	105 854,8	100,0	1,7	2,4	3,3	2,6
Dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages						
Bruxelles	499,4	10,5	2,6	2,5	3,3	3,9
Flandre	2 724,7	57,2	2,5	2,6	3,2	3,3
Wallonie	1 542,8	32,4	2,2	2,3	3,1	3,2
Belgique	4 766,9	100,0	2,4	2,5	3,2	3,3
Epargne brute¹						
Bruxelles	1 433,4	4,6	33,1	-14,2	-16,7	-5,6
Flandre	23 476,9	76,1	-1,4	4,7	1,1	-2,7
Wallonie	5 957,6	19,3	4,7	2,2	-8,5	-2,7
Belgique	30 867,8	100,0	1,6	2,9	-1,8	-2,8
Taux d'épargne brut¹ (pourcentages)						
			(points de pourcentages)			
Bruxelles	5,6	-	1,7	-1,4	-1,3	
Flandre	14,4	-	-0,6	0,1	-0,3	
Wallonie	7,9	-	0,1	-0,1	-1,0	
Royaume	11,7	-	-0,2	-0,1	-0,6	
Population moyenne						
Bruxelles	1 203 634	10,6	0,7	0,5	0,7	1,2
Flandre	6 571 018	57,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Wallonie	3 629 086	31,8	0,3	0,3	0,3	0,4
Belgique	11 403 738	100,0	0,5	0,5	0,5	0,6

1 Voir note technique

Source : ICN.

	Chiffres absolus (euros)	Indices par rapport au chiffre national	Evolution par rapport à l'année précédente (pourcentages)			Taux de croissance annuel moyen
	2018	2018	2016	2017	2018	2009-2018
Par habitant (selon le lieu de domicile)						
Revenu primaire, net						
Bruxelles	23 768,5	90,4	2,9	2,9	2,7	1,4
Flandre	28 589,4	108,8	0,4	3,2	2,4	1,7
Wallonie	22 934,3	87,3	1,0	3,5	2,4	1,7
Belgique	26 280,9	100	0,8	3,2	2,4	1,7
Revenu disponible, net						
Bruxelles	19 363,3	91,3	5,2	3,0	2,4	1,3
Flandre	22 574,6	106,4	2,0	3,4	2,6	1,7
Wallonie	19 368,1	91,3	2,8	3,8	2,9	1,8
Belgique	21 215,2	100	2,5	3,5	2,7	1,7
Revenu disponible, brut						
Bruxelles	21 108,4	92,2	4,8	2,9	2,5	1,3
Flandre	24 449,1	106,8	1,9	3,4	2,7	1,7
Wallonie	20 696,8	90,4	2,7	3,7	2,9	1,8
Belgique	22 902,4	100	2,4	3,4	2,7	1,7
Dépenses de consommation finale des ménages						
Bruxelles	20 171,0	98,5	2,8	4,3	4,0	2,1
Flandre	21 197,8	103,5	2,6	3,1	3,1	2,9
Wallonie	19 263,8	94,1	2,5	3,7	4,1	2,4
Belgique	20 474,0	100	2,6	3,4	3,5	2,7
Dépenses de consommation finale des administrations publiques						
Bruxelles	9 269,8	99,9	1,2	1,2	3,2	1,9
Flandre	9 232,7	99,5	1,6	2,0	2,4	2,0
Wallonie	9 376,8	101,0	0,4	2,0	3,6	2,1
Belgique	9 282,5	100	1,2	1,9	2,8	2,0
Dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages						
Bruxelles	414,9	99,3	1,9	2,0	2,6	2,7
Flandre	414,7	99,2	1,9	2,0	2,6	2,7
Wallonie	425,1	101,7	1,9	2,0	2,8	2,7
Belgique	418,0	100	1,9	2,0	2,7	2,7
Epargne brute						
Bruxelles	1 190,9	44,0	32,2	-14,6	-17,3	-6,7
Flandre	3 572,8	132,0	-1,9	4,1	0,6	-3,3
Wallonie	1 641,6	60,6	4,4	1,9	-8,8	-3,1
Belgique	2 706,8	100	1,1	2,4	-2,3	-3,4

Source : ICN.